Développement rural

Commune de Vielsalm

2018

Rapport annuel d'état d'avancement

Présenté et validé en séance de la CLDR du 11/03/2019
Validé lors de la séance du CC du 01/04/2019

Le mot de l'Echevin du Développement Rural, Président de la CLDR

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE LA CLDR

En parcourant le présent rapport, le lecteur découvrira :

- *En annexe 1 : une présentation de la situation générale de l'Opération dans la Commune de Vielsalm.*

 Cette partie se décompose en :

 - *Un bilan de toutes les actions menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural depuis l'approbation du PCDR.*

 - *Un bilan des actions menées en 2018.*

 Ces bilans sont complétés par une présentation des états d'avancement des différents projets, ainsi que par une identification des objectifs spécifiques à mettre en œuvre en 2018 pour poursuivre les travaux de l'année précédente.

- *En annexe 2 : un tableau détaillant l'avancement physique et financier des deux projets en phase d'exécution de travaux.*

- *En annexe 3 : un tableau rapport comptable d'un projet terminé. Ce tableau concerne donc nos logements tremplins et notre maison rurale.*

- *En annexe 4 : le rapport de la CLDR.*

- *En annexe 5 : une programmation des projets pour les prochaines années.*

Joseph REMACLE
Echevin du Développement Rural
Président de la CLDR

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Le tableau ci-dessous compare les stades de réalisation des projets des années antérieures, depuis l'approbation de son PCDR, avec l'année en cours.
La progression de la mise en œuvre de ses projets par la commune ou des outils mis en place par celle-ci[1] se poursuit. En toute logique, l'année 2017 voit de nouveaux projets se réaliser.

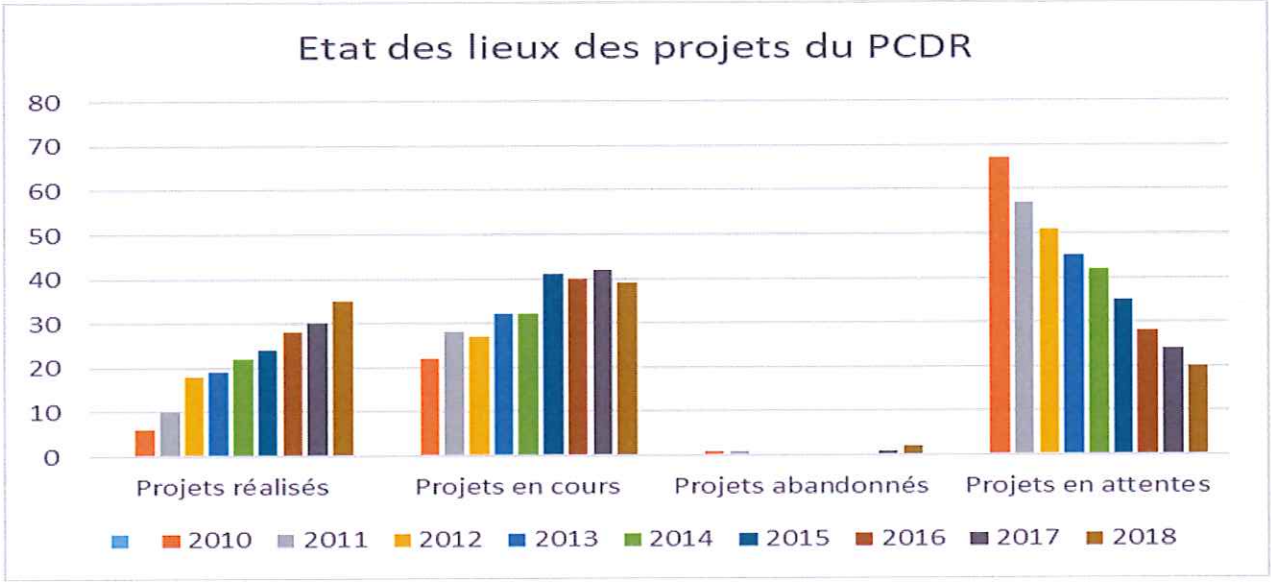


Figure 1 : Progression dans la réalisation des projets – Tableau comparatif

Ce sont 35% des projets qui sont maintenant considérés comme terminés ; certains de ces projets sont en outre récurrents et leurs effets s'accentuent d'année en année.

En fin d'année, 39% de projets, en cours de réalisation, sont à des stades d'exécution plus ou moins avancés. Ces projets sont détaillés dans les états d'avancement ci-dessous.

Il est observé que **plus de 70 % des actions sont réalisées** ou en cours de réalisation.

En outre, en ce qui concerne l'origine des financements, plus de 90% des projets sont maintenant réalisés, ou sont en cours de réalisation, hors cadre financier du Développement Rural ou sont pris en charge par la commune elle-même.

[1] *Tels que l'ADL ou les Groupes de Travail de la CLDR*

A ces projets réalisés dans le cadre strict du PCDR, il faut encore ajouter les nombreuses actions non inscrites mais mises en œuvre par la commune, et qui contribuent à atteindre les objectifs du PCDR et témoignent de la volonté communale de faire de son PCDR un véritable outil stratégique de développement territorial.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Tableau 1 : Présentation du stade de réalisation des projets et actions du PCDR

	Projets	R[2]	E[3]	Ab[4]	Att[5]	Commentaires
1	Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale intergénérationnelle et multifonctionnelle	x				***Travail réalisé en 2018 :*** *Premiers baux de location des appartements tremplin.* **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Envisager la location des espaces de consultation vers des "privés" moyennant une location afin d'optimiser l'occupation des locaux. • Aménagement des espaces extérieurs avec création de parking prévu dans le plan PIC. **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Inauguration le 4 mars 2017; • Début de l'occupation du rez-de-chaussée par l'école des devoirs, le planning familial et une permanence du centre de santé mentale de Bastogne. Occupation de la salle polyvalente par diverses associations locales; • Contacts AIS pour la gestion des appartements tremplins. Malheureusement, quelques problèmes se posent concernant la

[2] Projet ou action réalisé
[3] Projet ou action en cours de réalisation
[4] Projet ou action abandonné
[5] Projet ou action en attente de réalisation

						loi sur les marchés publics.
2	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Réunion de concertation afin de placer les balises nécessaires à l'avancement du travail; • Mise sur pieds d'un calendrier de réalisation; • Finalisation d'une formule de convention avec la commune; • Conception d'un cahier des charges. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019 :** • Désignation d'un auteur de projet; • Début de la conception; • Aménagement d'une rose des vents comestible aux abords de la future turbine dans le cadre du projet INTEREG Kréavert. **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Avancement de la création effective de la coopérative citoyenne, les fonds nécessaires à la création sont récoltés; • Accord de principe de la part d'IDELUX pour l'achat du terrain; • Demande d'assistance à maitrise d'ouvrage auprès d'IDELUX Projets Publics.
3	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Réalisation effective de la remise en état de la route reliant Fraiture et Regné. Mise en œuvre de la rénovation de la voie entre l'Eglise d'Hébronval et la nationale en passant par la salle des fêtes d'Hébronval dans le cadre du PIC.

						Objectifs spécifiques pour l'année 2019: • Réalisation d'une liaison complète allant vers Lierneux et vers Vielsalm gare via le placement de signalisation 'Liaison douce". **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Envoi du dossier concernant les voiries agricoles et forestières pour remettre en état la route reliant Regné et Fraiture.
	Volet 1 : Fraiture - Regné – Hébronval		X			
	Volet 2 : Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm	x				(Pré-ravel voir 7)
4	Aménagement global du village de Grand-Halleux		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Réalisation d'un Cahier des charges de désignation d'un auteur de projet pour les trois tronçons par Idelux Projets Publics. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Finalisation du Cahier des charges; • Sollicitation d'une convention en Développement Rural; • Sollicitation d'une réunion de coordination avec le Développement Rural; • Désignation de l'auteur de projet. **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Poursuite des réunions de groupes; • Une note de cadrage a été demandée auprès de l'intercommunale Idelux pour la réalisation d'un cahier des charges à destination d'un auteur de projet.

	Phase 1 : Espace public		x			
	Phase 2 : Liaison pédestre	x				**Travaux réalisés en 2016:** Travaux du SPW de restauration complète de la liaison pédestre entre le camping de Grand-Halleux "les neufs prés" et l'entrée du village de Grand-Halleux.
	Phase 3 : Maison de village		x			**Objectif 2019 :** Reprise des contacts avec la SNCB et négociations afin d'acheter le bâtiment de l'ancienne gare.
5	Aménagement et sécurisation du village de Ville-du-Bois				x	**Objectif 2019 :** Reprise des contacts avec l'ASBL "Les CAWèS" afin d'identifier les besoins.
	Phase 1 : Aire de convivialité				x	
	Phase 2 : Sécurisation de la traversée				x	
	Phase 3 : Abords de la salle				x	
6	Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel (partie Vielsalm)				x	**Objectif 2019** : Mise en convention de ce projet
7	Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel (partie Vielsalm)	X				**Travail réalisé durant l'année 2018:** • Réaménagement du tracé reliant Sart-Hennard et Blanchefontaine, • Recherche de subventions afin de réaliser la jonction Grand-Halleux via chemin de fer en tenant compte des normes de sécurité imposées par la SNCB. Un obstacle important est également à prendre en compte (zone rocheuse barrant le tracé).

						Appel à projets " Mobilité douce rentré" • Inauguration officielle du tronçon le 22 septembre. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Poursuivre la recherche de subvention pour réaliser la jonction vers Grand-Halleux. **Travail réalisé durant l'année 2017:** Finalisation des travaux du pré-ravel entre Ville-du-Bois et Petit-Thier (phase 1). Finalisation des travaux entre Chemin de la Vallée et Ville-du-bois (phase 2); Aboutissement des contacts pris concernant une liaison entre Vielsalm et Trois-Ponts; Finalisation des travaux entre Sart-Hennard et Blanchefontaine (phase3); Analyse d'itinéraires possibles et prise en compte des contraintes du relief; • Partie menant à Recht terminée ; • Balisage des jonctions avec la Vennbahn via le circuit "points nœuds" en collaboration avec la Maison du Tourisme.
8	Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords		x			**Travaux réalisés durant l'année 2017:** Le projet d'un nouvel ALDI sur des terrains appartenant au même propriétaire a permis de relancer des contacts qui nous laissent espérer que le projet pourrait être réalisable. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** Les travaux de construction du nouveau magasin " Aldi" ayant débutés, nous espérons pouvoir rediscuter de cette acquisition.

9	Aménagement du centre et de la traversée de Goronne	x				**Travail réalisé durant l'année 2018:** • Réfection du tronçon Sart-Goronne dans le cadre du PIC **Travail réalisé durant l'année 2017:** Réalisation de travaux dans la rue des Chasseurs Ardennais allant du passage à niveau jusqu'au carrefour de l'ancienne caserne militaire. Réfection de la traversé de Goronne jusque Menil
10	Aménagement du centre de Commanster				x	
11	Aménagement de la place de l'église à Regné				x	
12	Aménagement du centre de Salmchâteau		X			**Objectif pour l'année 2019** Mener une réflexion avec les habitants concernant la réfection de la place face à l'église. **Travail réalisé durant l'année 2016 :** Ajout d'éclairage et de filet autour de l'air multisport.
13	Création et aménagement d'un jardin social/ partagé	x				**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Réalisation effective des parcelles à jardiner et ajout de carrés potagers à destination des personnes en chaise roulante. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019 :** • Aménagement de parcelles de jardin collectif via le projet INTEREG "Kréavert" pour lequel une convention est signée jusque 2020. Elles se situeront non loin du jardin partagé, entre le foyer " La Hesse" et l'ancienne "MRS". **Travail réalisé durant l'année 2017:**

						Collaboration effective de l'ASBL "Les Hautes Ardennes", de l'intercommunale "Vivalia" et de la section Génie Civil de l'Athénée Royal Vielsalm/ Rencheux pour la réalisation du chemin central et l'installation d'appareils de fitness.
14	Chauffage de la piscine communale par valorisation de la chaleur produite dans une centrale de biométhanisation Ce projet a été modifié, au profit du placement d'une cogénération.		x			**Travail réalisé durant l'année 2017 :** Introduction d'un dossier complet dans le cadre du plan piscine **Objectif pour 2019** • Installation d'une chaudière gaz à condensation; • Placement d'une cogénération; • Mise en place d'un ionisateur cuivre-argent afin de réduire l'utilisation de chlore de 80%; • Rénovation et étanchéification des deux bassins permettant de limiter la perte hydrique; • Remise aux normes de l'électricité permettant une meilleure gestion de la régulation thermique.
15	Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières	x				Travail réalisé durant l'année 2018 : • Projet trans-communal sur les communes de Lierneux et Vielsalm sur des parcelles nécessitant une intervention rapide en raison de scolytes. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019** • Relancer une vente groupée au printemps uniquement sur la commune de Vielsalm avec de nouveau une priorité sur les scolytes.

						Travaux réalisés en 2017 : • Mise en place de travaux groupés proposés à l'ensemble des petits propriétaires de la commune. Cela a débouché sur des préparations de terrains et du reboisement (4.10 HA).
16	Acquisition et équipement de la zone d'activités économiques d' Hébronval		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Réfection de la route du zoning ainsi que du chemin perpendiculaire au zoning jusqu'à l'entrée du village d'Hébronval. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** Relancer les réflexions sur l'aménagement **Travail réalisé en 2017 :** Suivi des nouvelles demandes concernant l'installation sur la zone.
17	Mise en place d'une politique énergétique des bâtiments communaux		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Achat d'un véhicule électrique destiné aux ouvriers communaux; • Fin de l'aménagement en logements sociaux du bloc B de la caserne **Objectifs spécifiques pour l'année 2019 :** • Placement d'une borne de recharge aux ateliers communaux; • Changement de chaudière dans divers bâtiments communaux : Maison Lambert, Ancienne maison communale de Grand-Halleux; • Deuxième phase de travaux dans le bloc C de l'ancienne caserne, création de 6 appartements • Impliquer la CLDR dans la réflexion. **<u>Travaux réalisés durant l'année 2017</u>**

						-Rénovation/ isolation de la toiture et d'un pignon complet de l'école libre de Petit-Thier -Remplacement des châssis de l'ancienne école d'Ottré, isolation de toute la toiture de l'école communale de Salmchâteau; • Subsides SAR : Isolation de la toiture du bloc A à la caserne de Rencheux -Marché attribué pour la rénovation de la toiture de l'école communale de Petit-Thier. -Remplacement de chaudière : presbytère de Grand-Halleux, Salmanova, Chaudière de la piscine du camping communal de Grand-Halleux. -Travaux de chauffage et régulation à l'école communale de Samlchâteau, Regné, Grand-Halleux et Rencheux
18	Création de logements à loyer modéré		X			**Travaux réalisé en 2018** : • Fin effective des travaux; • Ouverture de la salle d'attente; • Local vélos terminé et achat de vélo et d'équipement. **Objectif spécifiques pour 2019:** • Mise à disposition des appartements; • Mise au point des derniers détails pratiques concernant la location des vélos et ouverture du "point vélos". **Travaux réalisés en 2017:** • Signature du bail emphytéotique pour l'entièreté de la gare de Vielsalm; • Lancement des travaux pour la création de deux appartements à l'étage de la gare.

19	Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la Commune	x				**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Finalisation d'un bail "type" et d'une chartre; • Gestion par l'administration communale; • Location de deux appartements sur 3. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Poursuite de la promotion en vue de la location du troisième appartement; • Réflexion sur le réinvestissement des bénéfices. **Travail réalisé durant l'année 2017 :** Fin des travaux : 27 janvier 2017.
20	Création de logements intergénérationnels		x			**Travail réalisé en 2018 :** • Les plans ont été déposés concernant l'aménagement de l'ancienne Maison de Repos et de Soin. **Objectif pour 2019 :** • Le projet des Hautes Ardennes pour le home de Provedroux poursuit sa route --> création d'une classe de dépaysement à destination de personnes porteuses d'un handicap, lieu de séminaire, hébergement des activités du CEC "La Hesse"; • Emménagement effectif des pensionnaires des Hautes Ardennes dans l'ancienne MRS; Utilisation des deux petits bâtiments annexes du home de Provedroux en logements d'urgence. • Il est nécessaire de mener une réflexion concernant les autres

						affectations possible en cas d'échec du projet de réaménagement de l'ancienne maison de repose de Provedroux. **Travail réalisé en 2017** : • L'ancien home de Provedroux a été occupé par la crèche en raison de travaux d'agrandissement dans ses locaux; • Une partie de l'ancienne MRS St Gengoux a été transformée en appartements d'urgence; • L'Asbl Les Hautes Ardennes a acheté l'ancienne MRS St Gengoux pour héberger des personnes handicapées vieillissantes dans de meilleures conditions qu'actuellement.
21	Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm		x			(Voir point 7)
22	Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture	X				**Travail réalisé en 2018** : • Création d'aires de vision **Objectifs spécifiques pour l'année 2019 :** • Conception d'une liaison entre le carrefour de la Baraque de Fraiture et le centre ADEPS. • Mise en valeur projet LIFE (Restauration des habitats naturels de l'Ardenne Liègeoise. Dans le Plateau des Tailles, un parcours sur caillebotis permettant d'observer l'écosystème de la fagne a été construit. • Mise en avant du potentiel touristique aux abords de la Baraque Fraiture par des panneaux informatifs et la mise en avant d'un balisage de circuits de balade.

23	Installation d'éoliennes citoyennes		X			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Tous les dossiers éoliens concernant la commune de Vielsalm sont au point mort suite aux réunions des populations concernées et aux avis défavorables, parfois massifs, de celles-ci. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** Ouverture à de nouveaux projets et notamment en zone forestière.
24	Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois		x			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Mise sur pieds d'un dossier explicatif du projet "Maison de l'épicéa". Cette infrastructure permettrait de mettre en valeur cette essence qui fait partie intégrante du paysage et de l'économie locale; • Analyse de ce dossier par le CGT **Objectifs spécifiques pour 2019:** • Attende de la réponse du Commissariat Général au Tourisme; • Recherche de subsides
25	Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages		X			**Travaux réalisés en 2018 :** • **Réalisation du rucher de Farnières;** • **Lancement de l'appel à projets 2018 de la CLDR et distribution des prix.** **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Trouver une personne afin de faire vivre le rucher;

						• Relancer un appel à projets CLDR. **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Réalisation des trois projets lauréats de l'appel à projets de la CLDR : création d'un radeau végétalisé sur le plan d'eau de Vielsalm ; création d'un édicule au cimetière de Provedroux, création d'un jardin partagé; • Installation de modules de fitness extérieurs ainsi qu'un d'un bornage kilométrique autour du plan d'eau; • Une œuvre ludique et esthétique représentant un balai de Macralle (symbole Salmien) a également été installée.
26	Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)	x				**Objectif global** : Création de trois aires de vision : à Bihain, au Bec du corbeau et à Hourt (Grand-Halleux.) **Travaux réalisés en 2018:** • Réalisation de ces 3 aires de vision. **Objectif pour l'année 2019 :** • Mise en avant de ces tables de visions via le placement de panneaux indicatifs. **Travail réalisé en 2017:** • Cahier des charges finalisé et attribution du marché en cours.
27	Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et		X			**Travail réalisé durant l'année 2015:** • Achat de cabanons sur fond propre installés au camping de Grand-

	dans les arbres					Halleux, établissement d'hébergements type "cabane en bois" sur le domaine du centre européen du cheval à Mont le Soie par l'Asbl qui gère le site. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019** • Poursuite de la collaboration avec la Maison du Tourisme et diverses initiatives privées
28	Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes				x	
29	Création de points poste	x				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Création d'un point poste privé à Grand-Halleux. **2017**: Point poste réactivé suite à la remise de la librairie "Dejalle"
30	Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages				x	
31	Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de Regné		x			**Travail réalisé en 2018 :** • Marché concernant la réalisation d'un SOL lancé. **Objectifs spécifiques pour 2019** : • Application du SSC et CODT • Réflexion sur la mise en œuvre d'une ou plusieurs ZACC • Réalisation du SOL. **Travail réalisé en 2017 :** • Réalisation du Schéma de Structure, adoption définitive par le

						Conseil Communal en date du 15 mai 2017. Approbation par le Ministre Di Antonio en date du 25 octobre 2017. • Le conseil communal a pris la décision de maintenir le schéma d'orientation local de Regné le 05 février 2018. •
32	Ouverture des paysages agricoles enrésinés		x			Une réflexion est en cours dans le cadre du SSC.
33	Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables		x			**Travail réalisé en 2018:** • Engagement d'un ETP au service environnement; • Organisation d'un Salon durable pour lequel les membres de la CLDR ont été sollicités afin de participer de manière active par la création d'ateliers... **Objectifs spécifique pour 2019:** • Réflexion et mise en place d'actions "Energies" • Implication de la CLDR dans ces réflexions. **Travail réalisé en 2017** : • Poursuite du travail de l'écopasseuse et poursuite des primes • Augmentation du temps de travail de l'écopasseuse qui passe à 3/5 temps.
34	Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage...				x	
35	Protection des berges des cours d'eau		x			**Travail réalisé pendant l'année 2018 :**

						• Plantation d'un garde-manger pour les castors; • Création d'un deuxième radeau végétalisé spécifiquement destiné à l'accueil d'oiseaux; • Poursuite du travail habituel avec le contrat rivière. **<u>Objectifs spécifiques pour l'année 2019</u>** : • Poursuite du travail habituel avec le contrat de rivière • Réalisation d'un inventaire des cours d'eau et des éventuels problèmes hydrauliques au cours d'eau non navigables de troisième catégorie. **<u>Travail réalisé en 2017:</u>** • Plantation autour des berges et pose de grillage de protection contre les castors en collaboration avec la société de pêche et des bénévoles membres de la CLDR;
36	Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels	x				**<u>Travail réalisé en 2017:</u>** • Réalisation du cahier des charges et attribution du marché **<u>Objectifs spécifiques pour l'année 2019</u>:** Inauguration du parcours sensoriel adapté le 26 mai **Travaux réalisés en 2016:** Réalisation d'un parcours didactique et de caillebottis sur le site de Fanges de la Baraque de Fraiture. Décision de soutenir le projet de l'ASPH circuit nature pour PMR sur le site des Quatre Vents à Neuville, Vielsalm.

37	Création d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux		X			**Objectif spécifiques pour l'année 2019:** • Poursuite des aides concernant les effluents d'élevage et l'amendement calcaro-magnésien • Augmentation du budget alloué à la commission agricole • Projet de création d'une coopérative laitière avec création d'une marque propre aux producteurs, suivi. **Travaux réalisés en 2017:** Collaboration avec la Province du Luxembourg pour deux types d'aide : effluents d'élevage et amendement calcaro-magnésien.
38	Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa				x	
39	Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon	x				Voir point 25 sur le projet des " radeaux végétalisés" introduit dans le cadre de l'appel à projet citoyen de la CLDR (en annexe). Un radeau végétalisé a été mis en place en 2017, pour l'année 2018 deux autres radeaux devraient être placés sur le plan d'eau.
40	Création d'un atelier d'aiguisage au musée du Coticule		x			*** En 2019 nous espérons avoir une réponse concernant le dossier "Terre de schiste" introduit.** **Travail réalisé en 2017**:

						• Introduction du dossier complet "Terre de schiste" • Réception d'une réponse permettant de continuer la soumission du projet. Nous sommes en attente d'informations concernant la suite de la procédure. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Suivi du dossier, si le projet aboutit: Rénovation et revalorisation du musée du Coticule Collaboration avec une initiative privée visant à relancer une importante exploitation du coticule à Regné incluant une partie didactique et touristique. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation aux réunions "Terre de schiste" et collaboration avec l'ADL, l'asbl Val du Glain, Terre de Salm et la Maison du Tourisme. (voir annexe)
41	Création d'un atelier rural		x			**Travail réalisé en 2018 :** • Le projet d'atelier partagé en tant que tel à été abandonné à cet emplacement en raison de difficulté de mise en place et parce que beaucoup d'initiatives du même types voient le jour dans la région. • Un magasin de produits locaux est maintenant envisagé, de nombreuses réunion de travail ont déjà eu lieu permettant de réaliser un estimatif des travaux à réaliser et de l'équipement nécessaire; • Un dossier a été rentré dans le cadre de l'appel à projets "Hall Relais" **Objectif spécifique pour l'année 2019:** • Début des travaux; • Mise en place d'une coopérative de producteurs;

						• Ouverture du point de vente; **Travail réalisé durant l'année 2017** : • Nombreux contacts et visites avec des personnes ayant mis sur pieds un projet quasi similaire; • Etablissement d'un plan financier envisageant différentes possibilités; • Recherche de devis concernant les travaux à mettre en place • Eclaircissement des normes en vigueur pour différents scénarios possibles pour l'utilisation des locaux. • Réflexion sur le bâtiment des Œuvres paroissiales proche du bâtiment des Hautes Ardennes y compris sur le parking et le chemin d'accès à l'atelier partagé. Actuellement la situation n'est pas encore débloquée.
42	Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)	X				**Réalisé** L'Agence de Développement Local travaille entre autre sur la dynamisation de l'association des commerçants, le projet d'atelier partagé, le projet 'Patrimoine en pierre", les petites forêts privées, le projet RAVEL...
43	Dynamisation de l'association des commerçants		X			**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Dynamisation de la braderie • Création d'un annuaire reprenant les indépendants du secteur de la construction à destination des porteurs de projets afin qu'ils fassent préférentiellement appel à des corps de métier Salmiens

						Objectifs spécifiques à l'année 2018: • Organisation de séances d'information sur l'économie d'énergie • Maintien des actions menées habituellement. **Travail réalisé durant l'année 2017:** Poursuite de la démarche de l'ADL • Création d'une prime pour l'aménagement de cellules commerciales vides dans le but de faciliter l'installation de nouveaux commerces. • Organisation de formation aux réseaux sociaux à destination des commerçants • Aide logistique pour l'organisation et la participation à diverses organisations commerciales : Horecadays, Week-end du Client, braderie, concours de fin d'année • Réalisation d'une étude sur le tissu commercial Salmien via l'UCM
44	Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière		X			**Travail réalisé durant l'année 2017** : • Sécurisation de passages piétons • Sécurisation du RAVEL par le SPW **Objectif 2018** : • Equiper plus de passages piétons avec une signalisation adéquate • Placement d'au moins un radar fixe sur les routes régionales **Travail réalisé durant l'année 2016:** Remplacement et réparation des radars défectueux
45	Interdiction de certaines		x			En 2017, la rue de la Bouvière et Neuville ont été interdites aux poids

	zones aux poids lourds					lourds.
46	Augmentation des places de parking dans Vielsalm	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantations autour de la zone de parking rue de l'Hôtel de Ville dans le cadre d'une subvention de la semaine de l'arbre. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *Fin des travaux du parking rue de l'Hôtel de Ville, inauguration et utilisation de celui-ci.*
47	Création de maisons multiservices				x	
48	Aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages	X				**Aménagements des dispositifs de sécurité du SPW** voir 7
49	Création de cheminements cyclables		X			Voir 7
50	Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm			x		**Réalisé en 2017:** Abandon du projet porté par l'ASBL "Les hautes Ardennes" et mise en place d'un autre système de cogénération avec installation de panneaux photovoltaïques. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Après avoir poursuivi le cahier des charges pour son réseau de chaleur (qui pouvait aussi concerner la Commune, les entreprises sur le site, la nouvelle micro zone d'activités et les nouveaux logements sociaux), l'ASBL "Les Hautes Ardennes" reconsidère ses intentions avec un projet

						d'installation d'unité de cogénération et de placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de ces bâtiments.
51	Etude et mise en œuvre d'un plan global d'intégration phonique et visuelle afin de créer une ceinture verte autour du zoning industriel de Burtonville pour l'ensemble des villages proches				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Le dossier de l'extension du zoning est terminé, l'élaboration du schéma de structure communal prévoit une ceinture "verte" d'isolation. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017 :** Début de réalisation concrète de l'intégration phonique et visuelle du zoning.
52	Mise en valeur du cheminement pédestre entre le Tiennemesse et la chapelle Saint-Gengoux				x	Ce projet sera mené en parallèle de la remise en état de la Chapelle Saint Gengoux
53	Création d'un cheminement cyclable entre Vielsalm et Trois-Ponts		x			voir 7
54	Plantation de vergers	x				**Travail réalisé durant l'année 2018:** • Dossier introduit dans le cadre de la semaine de l'arbre 2018 concernant la plantation de 3 vergers dans les villages de Bihain, Regné et La Comté **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Mise en place des trois vergers. **Travaux réalisés durant l'année 2017:** • Plantation de 20 fruitiers sur la route du terrain de foot de Grand-Halleux.
55	Récupération et valorisation des sous-produits forestiers				x	

	et d'entretien des haies					
56	Intégration paysagère du zoning de Burtonville		x			voir 51
57	Aménagement de la place de la gare à Vielsalm		x			**Objectif 2019:** • Réflexion sur la possibilité de réaliser des aménagements sur le terrain appartenant à Infrabel situé entre la rue du Pont des Perches et la gare de Vielsalm. • Réflexion sur la dynamisation de cette zone pour en faire un pôle attractif, d'autant plus qu'il va y avoir la remise en état du hall omnisports par la commune. **Travail réalisé pour l'année 2017** Réalisation effective des travaux Rue de la station et tout autour avec ajout d'un raccordement entre la propriété d'Infrabel et la rue du Pont des Perches.
58	Création d'une passe à poisson sur le lac des Doyards			x		Abandon de la passe à poissons. Un dispositif de dévalaison est toutefois prévu dans le projet "Turbine"
59	Signature de la charte de fauchage tardif	x				**Travail réalisé en 2018** : • Communication vers le public lors de la "Semaine de l'abeille 2018" **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Réalisation d'une campagne de communication autour de la gestion différenciée dans le cadre de Commune Maya; • Elargir les zones de fauchage tardif. **Travail réalisé en 2017:**

						• Décision et augmentation effective des zones en fauchage tardif avec placement des panneaux d'information.
60	Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Introduction du dossier "terre de schiste" (voir point 40) **Objectifs spécifique pour l'année 2019 : Nous sommes toujours en attente de la réponse de l'appel à projets "INTEREG Terres de Schiste"** • Si le projet "terre de schiste" aboutit, il permettra de financer plusieurs projets dont : ✓ La création de panneaux informatifs et d'aires de repos avec mise en valeur du patrimoine en schiste. 18 ✓ La création d'un parcours multimédia sur le thème de la pierre • Organisation de chantiers partagés de restauration de murs en pierres sèches • Restauration de petites chapelles de village • Remise en état du "Pouhon" de Grand-Halleux **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Voir point 40 : projet "terre de schiste". • Projet du S.I :"La forêt : un e-regard pluriel" est une brochure reprenant 13 fiches sur 13 points d'intérêt reprenant les coordonnées GPS de l'endroit dont question. Sur place est disposé un piquet sur lequel un Q R Code renvoie le promeneur au site internet du S.I pour avoir des informations concernant le site. ✓ l'organisation de plusieurs chantiers partagés de restauration de

						murs en pierres sèches; ✓ Finalisation de la réalisation du projet du S.I en collaboration avec la CLDR et le DNF ainsi que l'inauguration du parcours.
61	Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht	x				**Projet finalisé en 2011** Dans le cadre du Contrat de Rivière Amblève, auquel la commune adhère, un circuit touristique « roches et minières » a été réalisé. Il est disponible sur le site Internet : http://www.tourismegps.be/gps-fr/colonne-de-gauche/les-circuits/les-circuits-de-liege-publies-en-francais/circuits-roches-et-minieres.html. Pour la commune de Vielsalm, ce circuit met en avant le rocher et la carrière de Hourt, le bec du corbeau et le musée du coticule. + point 40 : projet "Terre de schiste"
62	Fleurissement et verdurisation dans les villages	X				Travail réalisé en 2018 : • Obtention du label "Wallonie en fleurs" • Obtention du prix du concours lancé par la FTLB relatif au fleurissement; • 2 cimetières ont reçu le label " Cimetière nature". **Objectifs spécifiques à l'année 2019:** • Maintien des efforts pour utiliser un maximum de plantes nécessaires à la survie des abeilles et pollinisateurs • Aménagement de plus de parterre de plantes vivaces. **Travail réalisé en 2017** : • Aménagements des espaces commémoratifs avec des plantations correspondant aux exigences du Plan Maya (plantes vivaces,

						mellifères...) • Plantations dans les "bacs casse-vitesse" également avec un maximum de plantes vivaces et mellifères. • Un certain nombre de places au cœur des villages ont été fleuries toujours dans l'esprit "Commune Maya"
63	Participation annuelle à l'action « Communes et rivières propre »	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Participation annuelle et inscription de la commune au projet " Grand nettoyage de Printemps BeWAPP" **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** Poursuite dans le sens de ces engagements **Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation annuelle
64	Promotion du covoiturage	X				**Travail réalisé durant l'année 2018 :** • Promotion du covoiturage durant la semaine de la mobilité via facebook, le bulletin communal, le site internet, des articles de presse... **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Rechercher des solutions pouvant aider à développer l'engouement pour le covoiturage dans notre région rurale. • Aménagement d'une aire de covoiturage à la Baraque Fraiture. **Travail réalisé pour l'année 2017:** Recherche d'un emplacement de parking de covoiturage près de

						l'autoroute
65	Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)	X				**Travail réalisé durant l'année 2016 :** La collaboration continue. En décembre 2016 on comptait 35 logements gérés par l'AIS sur la commune de Vielsalm. **Objectif 2018 :** • Lancement d'une nouvelle collaboration pour les logements tremplins
66	Actions en faveur du quartier social de Cahay		x			**Travail réalisé en 2018:** • Formation au compostage • Utilisation du compost produit par les habitants • Réfection de la plaine de jeux • Travaux de rénovation des habitations **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Poursuite de la rénovation des logements, jusqu'à présent 70% est réalisée. **Travail réalisé en 2017:** • Entretien de la zone de compostage, entretien des abords, extraction du compost, réparations diverses
67	Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)		x			**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Démarrage effectif du Conseil Consultatif des Aînés Parmi ses organisations nous pouvons déjà mentionner un repair-café, des ateliers jeux intergénérationnels et des ateliers culinaires eux aussi intergénérationnels; • Collaboration active de la CLDR avec ces structures participatives : réunions conjointes, participation Conseil Communal des enfants à la journée de l'arbre; • Participation active de la CCATM à l'élaboration du Schéma de

						structure aujourd'hui validé. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Collaboration étroite avec les différentes structures participatives (Commission Communale d'Aménagement du Territoire, Commission Consultative des ainés, Conseil Communal des Enfants, Commission Consultative des Jeunes et Commission Consultative de la personne handicapée dès sa création); • Création d'une Commission Consultative de la personne handicapée. **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Réunion conjointe en décembre avec CLDR • Poursuite du schéma de structure, organisation d'une réunion sur le schéma de structure communal à Salmchateau pour informer les citoyens; • Création d'une Commission Consultative des Ainés
68	Amélioration des outils de communication existants	X				**Travail réalisé en 2018 :** • Mise en ligne des documents de travail à destination des membres de la CLDR via un cloud; • Actualisation des données relatives au PCDR sur notre site communal; • Placement de panneaux informatifs en tous genres (gestion différenciée, plan Maya...) dans la commune. **Objectifs spécifiques pour l'année 2019:** • Recherche d'un opérateur sérieux via Idelux concernant notre réflexion autour des Smartcities;

						Travail réalisé pour l'année 2017: • Alimentation régulière du site communal • Création d'une page facebook communale
69	Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »	X				Projet réalisé
70	Organisation de séances d'information sur les mesures agro-environnementales		x			**2019** : Organisation et réalisation
71	Requalification de certains noms de rues (+ numérotation)	X				Des actions ont été menées à Goronne, Ville-du-Bois et Petit-Thier. A poursuivre en 2018; notamment le site de l'ancienne caserne de Rencheux. **Objectif 2019** : • Relance du travail de requalification via l'implication par les citoyens et collaboration avec la Fédération Rurale de Wallonie.
72	Edition d'une charte de la convivialité				x	
73	Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm	X				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Le camping communal de Vielsalm a été remis à une société privée par un bail emphytéotique et une convention à partir du 1er juillet 2015. Il existe une collaboration entre cette société et le CPAS en ce qui concerne l'habitat permanent
74	Participation à la semaine de l'arbre	X				Travail réalisé durant l'année 2018: • Réalisation de la "Parcelle des étoiles" • Plantations au plan d'eau

						Objectifs spécifiques à l'année 2019: • Réalisation de 3 vergers dans les villages de Bihain, Regné et La Comté; • Plantation de 3 grands arbres dans le parc communal. **Travail réalisé durant l'année 2017:** • Distribution de plants d'arbres aux particuliers; • Création d'hôtels à insectes; • Démonstration de vannerie; • Obtention d'une intervention pour l'aménagement d'un espace vert public, il s'agira d'une parcelle des étoiles au cimetière de Vielsalm. Il sera composé d'un espace de dispersion et d'un espace pour les cercueils mis en pleine terre. Cette parcelle sera délimitée par des haies de charmes et par une plate-bande fleurie; • Obtention également de plants pour un espace vert public, ils seront placés aux alentours du plan d'eau de Vielsalm afin de redonner vie à un talus. .
75	Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants		X			**Travail réalisé durant l'année 2018:** Intégration des aides communales et régionale en matière d'économies d'énergie dans un fascicule destiné aux candidats bâtisseurs et reprenant les corps de métier de notre commune. **Objectif spécifique à l'année 2018:** Réaliser un numéro spécial du bulletin communal dédié aux énergies renouvelables.
76	Organisation de séances d'information sur la		x			Objectif qui sera développé en 2019

	récupération et la valorisation de l'eau de pluie					
77	Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle				x	
78	Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique	x				Néant en 2016. A noter toutefois que la bibliothèque communale de Vielsalm organise cinq séances de "l'Université des champs" en collaboration avec la Commune durant le printemps 2016. Et des séances d'informations seront données lorsque le projet de jardin partagé sera mis en place. **Objectif spécifique à l'année 2019 :** • Organisation d'une conférence sur le passage d'une agriculture conventionnelle au biologique
79	Participation aux Journées wallonnes de l'Eau	x				
80	Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques				x	
81	Action pour protéger les arbres et haies remarquables	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Projet "La forêt : un e-regard pluriel" du S.I voir point 60 **Travail réalisé en 2017:** Finalisation du projet "e-regards pluriel" du S.I, voir point 60
82	Organisation d'expositions de sculptures en pierre				x	

83	Amélioration de l'organisation des transports en commun	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Tentative d'organisation du Proxibus en Telbus **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réflexion sur un autre système après une tentative d'organisation de type "Telbus" **Travail réalisé durant l'année 2016:** Continuation du projet Proxibus
84	Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs		x			
85	Sensibilisation des agriculteurs à l'embellissement des abords de fermes				x	
86	Plantation de haies « publiques »	X				Travail réalisé durant l'année 2017: • 200 arbustes mellifères ont été plantés à la Croix Jean Giet de Grand-Halleux dans le cadre de la semaine de l'arbre • Une haie vive a été plantée entre Ottré et Langlire dans le cadre du Plan Maya **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Plantation d'une haie dans le cimetière de Vielsalm **Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantation d'une haie à l'air multisport de Salmchâteau

87	Améliorer l'offre de transport SNCB vers le Luxembourg		x			**Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers **Cet objectif reste similaire pour 2018** **Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers
88	Etendre le comité de suivi de Spanolux à l'ensemble des entreprises du zoning	X				
		R	E	Ab	Att	
96	Total	35	39	2	20	
%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	**36%**	**41%**	**0.02%**	**21%**	

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011 visa n°11/50592		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	• Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble • Favoriser l'accès aux logements	978 400 €

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	19 novembre 2012
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	En concertation avec l'Administration – Service extérieur et services centraux (12 décembre 2013), vu les délais et l'état du dossier, il a été décidé de passer directement à la phase « projet ». N.B.: approuvé par l'AC le 20 janvier 2014.
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	**20 janvier 2014**
Approbation du projet par le Ministre	**17 juillet 2014**
Adjudication :	**19 aout 2014**
Décision d'attribution du marché	**24 novembre 2014**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**21 avril 2015**
Début des travaux	**07 septembre 2015**
Réception provisoire	**16 février 2017**
Décompte final	**19 juin 2017**
Réception définitive	/

Etat d'avancement financier du projet :	Montant reçu subside : 736.930,02€
Montant conventionné à 100%	1.223.000€
Montant du subside développement rural	978.400€
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	**1.093.296,09€**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014 visa n°14/24608		Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm	• Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques ; • Développer une économie équitablement répartie et intégrée	641 897 €

L'intercommunale Idelux Projets Publics a été désignée comme assistant à maîtrise d'ouvrage le 28 août 2017.
Un calendrier de réalisation du projet est abouti.
Les travaux devraient débuter en 2018.
A l'heure actuelle le Cahier des charges est finalisé et attend validation par le ministre.

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**

Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble. Favoriser l'accès aux logements	**1159154.17**	**19 juin 2017**

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	~~**Non**~~
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?	**Convention**	**Oui**	~~**Non**~~
Si le patrimoine est loué[6] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	** Voir ci-dessous

[6] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	**
	Type	Montant annuel	**
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	**
	Type	Montant annuel	**
	Type	Montant annuel	**
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	**
Réaffectation des bénéfices	/		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [7]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Voir tableau d'occupation en annexe

[7] ***A titre d'exemple :***
Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

Impact des activités sur emploi	S'agissant d'une Maison Rurale, son rôle est d'offrir des infrastructures et des services (hors logement) plutôt que de créer de l'emploi. Il est tout de même important de noter que l'entretien des bâtiments et les services fourni : coordinatrice et éducatrice de l'école de devoirs, assistant social, psychologue et éducateur des services en place (AMO et collaborateurs), employées de la bibliothèque et racinothèque génèrent de l'emploi.

**Le bâtiment de la Maison du Parc est scindé en divers espaces :
Le rez-de-chaussée où l'on retrouve les locaux de l'école de devoirs, des espaces de consultation ainsi qu'une salle de réunion est mis à disposition gracieusement. Par conséquent nous ne pouvons mentionner de recettes s'y rapportant. Nous pouvons toutefois estimer les charges à 8743.35 €. De ces charges doivent être retiré les frais de chauffage des appartements, aucun décompte n'a encore été fait à l'heure actuelle.

Les frais sont répartis comme suit :

Frais de téléphone maison du Parc	3.171,85 €
Autres frais techniques maison du Parc	903,77 €
Chauffage maison du Parc	1.154,32 €
Fournitures d'électricité maison du Parc	2.659,72 €
Eau maison du Parc	853,69 €

3 appartements tremplins : Pour l'année 2018 nous avons reçu 3345€ de loyer. Il est à noter que la première location à eu lieu au mois d'août 2018.
Nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, calculer notre bénéfice puisque 30 à 40% de ce montant va en principe être ristourné aux locataires en fonction de la durée d'occupation du logement avant l'acquisition d'un bien sur la commune de Vielsalm.

ACTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VIELSALM
EN SA SEANCE DU 01/04/2019

Par le Conseil,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 ans	1	Aménagement global du village de Grand-Halleux	Phase 1 : Place communale et site de la gare : 525 000 € HTVA Phase 2 : Liaison pédestre 530 000 € HTVA Phase 3 : Acquisition et réhabilitation/transformation de la gare en maison de village : montants financiers à déterminer.	DR	60 %

C.C.A.T.M de VIELSALM

Réunion du 12 juin 2018

Présents: M J. BRIOL, Président,
MM J. REMACLE, F. RION, J-C. WILLEM, R. PHILIPPART, G. LOCHET, membres effectifs
MM, A. BOULANGE, G. CARVAHLO, J-P. DEPAIRE, Mme M-L. DEBLIRE, G.MELCHIOR, membres suppléants,
M.E. DEBLIRE, Bourgmestre ayant l'attribution de l'Urbanisme

Excusés: Mme F. CAPRASSE, MM P. TOURBACH, P. CREMER, J. BERTEMES, F. THONUS, J. RONDEUX, G. FRANSOLET, P. BODSON

Membres de la CLDR présents : M J. REMACLE, Président,
Mme S. HEYDEN, MM F. RION, M. BOCK, R. PHILIPPART, G. LOCHET, G. SEVRIN, G. MELCHIOR, N. PARMENTIER, membres effectifs
MM J-Cl BOUILLIEZ, J-P. DEPAIRE, H. RAPIER, J-P. MONVILLE, membres suppléants,

Secrétariat : P. MARECHAL

Echevinat de l'Urbanisme : E. DEBLIRE, Bourgmestre

Le Président de la CCATM entame la séance en présentant les excusés et en signalant que la séance va débuter par l'approbation du procès-verbal de la séance 9 mai 2018. Le PV est approuvé à l'unanimité sans remarque.

Le Président de la CCATM accueille les membres de la CLDR. Il présente Madame Anne de Saint Hubert, chargée de mission auprès de l'asbl ADESA, en vue de dresser l'inventaire des périmètres d'intérêt paysager (PIP) en Région wallonne.

Madame de Saint Hubert expose les grandes lignes du travail réalisé jusqu'à présent et signale que le dernier inventaire des PIP à réaliser concerne le plan de secteur de Bastogne.

Cet inventaire aura, dans les zones destinées à l'urbanisation, une grande influence sur les procédures d'octroi des permis d'urbanisme. Les demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation seront analysées en prenant en compte le maintien des PIP et leur pérennité dans un avenir plus ou moins long.

Il est à noter que l'inscription de ces sites en surimpression sur le plan de secteur ne donne pas valeur réglementaire mais simplement une valeur argumentaire.

La révision des PIP a pour but de réévaluer les sites existants afin d'en supprimer certains qui n'ont plus de raison d'exister soit parce que le paysage s'est modifié depuis l'élaboration des plans de secteur dans les années 80, soit parce qu'ils avaient été choisis de façon peu judicieuse.

Le but de la présentation est de proposer aux membres présents de la CCATM et de la CLDR de former des groupes de travail en vue de réaliser des visites de terrains et de proposer des sites.

A la suite de cet exposé, le Bourgmestre demande quelles contraintes, liées à l'évolution du paysage au cours du temps, peuvent influencer la procédure d'une demande de permis ?

Madame de Saint Hubert ne peut que souligner l'effet facultatif et indicatif des PIP.

Les membres des deux commissions estiment qu'il convient de maintenir l'harmonie des paysages et d'y apporter peu de modifications ;

Madame de Saint Hubert développe la méthode travail à utiliser afin d'obtenir le meilleur résultat possible. Elle précise que l'inventaire doit être fait à deux périodes de l'année, une avec et une sans feuilles mais sans neige car celle-ci n'est pas représentative du paysage. Elle donne un aperçu de la méthode de travail reprise en annexe. Cette méthode, dans les grandes lignes, prévoit de relever toute une série de paysages sur carte, ensuite réaliser une visite de terrain avec un repérage photographique et une évaluation pour finir.

L'objectif de l'établissement de groupes de travail est important car peu de personnes sont susceptibles de connaître toute la commune et l'avis d'un groupe enlève la subjectivité de l'avis d'un individu.

Suite aux remarques et observations des membres de la CCATM et de la CLDR, Madame de Saint-Hubert précise que :

- l'ouverture d'une nouvelle route dans une zone urbanisable peut amener certaines contraintes. Celles-ci consistent à maintenir la densité sur l'ensemble du terrain mais à prévoir un regroupement de l'habitat et maintenir une ouverture paysagère ;
- les pylônes ou éoliennes sont des éléments du paysage qui doivent toutefois maintenir la qualité de vie, l'installation de zones de vues, d'observation, …
- le critère généralement prioritaire est le critère « harmonie » pour les paysages mais moins si il s'agit d'un point de vue (rareté, élément solitaire, … ;
- le délai de réalisation de terrain s'établit sur 6 mois, ensuite il y a rédaction de conventions, rapport final et approbation du Ministre.

Madame de saint Hubert précise que le travail, s'il n'est pas réalisé par les groupes « communaux », est opéré par l'asbl ADESA qui n'a cependant pas le temps de se rendre sur les lieux. Ce travail est dès lors réalisé via des documents existants tels que le plan de secteur, les sites actuellement définis et d'autres documents existants.

Deux réflexions sont encore abordées. Il s'agit de la crainte d'en arriver à la même situation que l'inscription des sites Natura 2000. Dans un autre registre, il s'agit des dérives du plan de secteur qui amènent des conflits entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Madame de Saint Hubert ajoute qu'un subside de 1335 euros maximum peut être accordé pour les frais d'études (déplacements, copies, photos, petits frais, …).

Les Présidents clôturent la séance en insistant sur la participation d'un plus grand nombre et notamment sur les membres des deux commissions ici présentes, la Maison du Tourisme, le Syndicat d'initiative, la participation volontaire, (+ personnes ressources type tels que Monsieur Charles Legros, Monsieur J-P Offergeld, …). Ils se réuniront dans un proche avenir afin de convenir de la meilleure façon de convoquer les candidats potentiels.

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 21 février 2018

Ordre du jour de la réunion

- Rapport annuel de l'ODR
 - Présentation de l'état d'avancement des projets
 - Réflexion de la CLDR sur l'ODR
- Renouvellement du PCDR
 - Présentation du dossier devant les instances régionales
 - Constitution de la délégation communale - désignation d'un représentant de la CLDR
- Projets 2018
 - PAED
 - Budget de la CLDR
 - Budget participatif - groupe de travail
- Maison rurale
 - Ecole des devoirs
 - Réflexions sur un panneau d'informations
- Divers
 - Week-end Wallonie Bienvenue

Présences

13 membres de la CLDR ; 6 membres sont excusés.

Sont également présents :

- Madame Sarah De Bondt, coordinatrice de l'école des devoirs ;
- Madame Sarah Gathelier, agent communal et ADL ;
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Le Président de la CLDR, Monsieur Joseph Remacle, introduit la réunion. Il présente l'ordre du jour et indique que l'année 2017, même si elle n'a pas été extraordinaire, a vu quelques avancées dans les projets.

Il souligne qu'il s'agit du dernier RA de la législature et qu'il faudra très certainement réorganiser l'ensemble dans les années à venir.

Il présente une invitée en la personne de Madame Sarah De Bondt, coordinatrice de l'école des devoirs. L'ordre du jour sera quelque peu modifié pour pouvoir l'entendre en début de séance.

2 Maison rurale

Le premier projet conventionné dans le cadre de l'ODR - la maison rurale - est maintenant finalisé. La maison rurale a été inaugurée en début d'année. Différents services occupent à présent ses locaux. Monsieur Remacle propose d'entendre Sarah De Bondt et Jean-Claude Noël pour une description plus précise du projet.

Il ajoute que la maison du Parc dispose encore de locaux disponibles ; la porte reste ouverte aux réflexions.

2.1 L'école des devoirs

Sarah De Bondt présente l'école des devoirs : il s'agit d'un service agréé par l'ONE dont le pouvoir organisateur est la commune. Deux travailleurs organisent l'école des devoirs : une coordinatrice à ½ temps, complété par un autre ½ temps d'animatrice. Une équipe de 5 bénévoles complète l'encadrement.

40 jeunes sont actuellement inscrits ; ils sont originaires des communes de Vielsalm et de Trois-Ponts. L'école est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 18h15 pour les « élèves » ; de 13h30 à 18h30 en ce qui concerne l'administratif. Il en coute 1€ par séance et par enfant.

L'école des devoirs est un relais entre les parents/enfants et les écoles.

L'école des devoirs remplit différentes missions :

1. Le développement intellectuel des enfants : les faire évoluer dans les matières pour lesquelles ils éprouvent des difficultés. Les élèves ont besoin d'un accompagnement individuel. Un appel aux bénévoles est lancé auprès des membres de la CLDR pour tenter d'agrandir l'équipe d'encadrement.
2. L'émancipation sociale des enfants : l'école des devoirs doit apporter plus qu'un simple soutien scolaire.
3. La créativité de l'enfant : sortir et faire découvrir d'autres choses ; bricoler.
4. La citoyenneté et la participation : en partenariat avec le Plan de Cohésion Social. Un projet culinaire intergénérationnel est actuellement mis en place.

L'école des devoirs a trois valeurs : la citoyenneté, la solidarité et l'équité.

L'intégration de l'école des devoirs dans la maison du Parc a permis de nombreux bénéfices. La proximité de la maison du parc avec celui-ci permet l'utilisation du parc communal et des activités sportives. Jean-Claude Noël ajoute que la liste d'attente a pu être résorbée. L'acoustique des locaux est également meilleure, les locaux sont plus grands ; cela permet de meilleures conditions de travail et notamment une bonne concentration.

↳ Un triple vitrage à rue avait été imaginé dans ce but.

Sarah regrette de ne pouvoir ouvrir plus de fenêtres. Des éléments d'amélioration sont également possible concernant la régulation de la température.

↳ C'est lié à la mise en place d'une VMC.

🗣 Un membre de la CLDR s'interroge sur les devoirs qui sont encore donnés aux élèves. N'existait-il pas une disposition de la communauté française les limitant ?

↳ Un débat s'engage sur la question des devoirs dont les principales réflexions sont reprises ci-dessous :

- Il y a la loi et l'esprit de la loi. Jean-Claude Noël indique que l'école des devoirs ne se soucie pas de ce débat et se contente de répondre à la demande et aux besoins des enfants. Il ne revient pas à l'école des devoirs de savoir s'il faut des devoirs ou pas.

- N'est-il pas possible d'interpeller les PO (pouvoirs organisateurs) des écoles pour les interroger sur les devoirs ?
 - Les méthodes pédagogiques renvoient plus aux instituteurs qu'aux écoles.
- En conclusion, la question des devoirs renvoie à un niveau de réflexion qui dépasse celui de la CLDR.

- L'école des devoirs n'est-elle pas parfois considérée comme une garderie ?
 - Ce n'est pas le cas ; des gardes fous sont mis en place : les enfants doivent faire une demande (avec leurs parents) pour intégrer l'école. Un constat de difficulté doit être établi et les parents et enfants doivent adhérer aux valeurs.
- Pour les enfants « dys », des choses sont mise en place. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à l'école des devoirs de réaliser une thérapie.
- En réponse à une question, les enfants ne sont pas gênés de dire qu'ils vont à l'école des devoirs.
- Des primo arrivant sont-ils accueillis ?
 - Il y en avait 6 en début d'année. Malheureusement l'école des devoirs n'est pas assez outillée pour encadrer les enfants ne parlant pas français. A ce jour, il en reste deux.

2.2 Le cabinet de consultation

Jean-Claude Noël explique le peu de services de santé mentale actifs sur la commune de Vielsalm. C'est un combat de longue haleine que mène l'AMO pour pallier à ce manque.

Les services existants étaient situés à Marche ou à Bastogne, ce qui imposait des déplacements importants aux bénéficiaires qui sont parfois déjà en difficulté. Le cabinet de consultation donne un sens supplémentaire à son action. Cet outil qui a apporté des résultats justifie le nombre d'années y consacré.

Par conséquent, l'AMO a fait en sorte de faire venir des services de santé mentale sur place.

- **Le 1er service mis en place consiste en une convention signée avec le planning familial de Marche. Un constat d'échec a dû être posé : un point d'informations n'attire pas les bénéficiaires éventuels, ils peuvent fonctionner quand ils sont intégrés dans une école, mais pas dans le cas présent.**
- **Le second service est une antenne du centre de santé mentale de Bastogne. Ce service était disponible pour la commune de Vielsalm, à condition de se rendre à Bastogne. Dans la réalité, aucun habitant ne s'y rendait.**

 La convention signée avec le centre de Bastogne implique aujourd'hui une permanence au local de la maison rurale ; un psychologue y vient régulièrement. La permanence est bien suivie et arrive à saturation pour les adultes et grands enfants. Il n'existe actuellement pas de service pour les enfants plus jeunes, l'AMO formule le souhait d'en disposer. Une demande de l'AMO est aussi de bénéficier du local avec un Psy qui serait engagé par l'AMO.
- **Un service complémentaire d'aide à la jeunesse (SAIE, SAJ, SPJ) a été sollicité auprès du ministre compétent qui a répondu positivement. L'année 2018 devrait voir ce service mis en place.**

2.3 Réflexions sur un panneau d'informations

Faute de temps, la réflexion est postposée.

3 Rapport annuel de l'ODR

3.1 Présentation de l'état d'avancement des projets

Joseph Remacle indique qu'il ne reviendra pas sur l'état d'avancement des projets qui ont été présentés en novembre 2017. Le document sera envoyé aux membres de la CLDR.

3.2 Réflexion de la CLDR sur l'ODR

Michaël Hennequin souligne la faible participation des membres à son appel concernant la réflexion des membres sur l'ODR (une seule réponse). Il distribue un document et invite les membres à le compléter. Le document peut être remis en séance ou envoyé à la FRW. La compilation des réflexions sera envoyée à la CLDR.

4 Renouvellement du PCDR

Le document va prochainement être présenté devant le PAT (Pôle Aménagement du Territoire – anciennement CRAT). La date programmée est le 9 mars 2018. Il est question de choisir un représentant de la CLDR pour accompagner la délégation communale.

Michaël Hennequin propose une démarche d'élection sans candidat. Au terme de ce processus, c'est Michel Bocq qui est plébiscité par l'assemblée pour représenter la CLDR.

5 Projets 2018

5.1 PAED

L'invitation demandait aux membres de la CLDR d'anticiper la réflexion à venir sur le PAED. Un tour de table est effectué pour entendre les points de vue des membres.

Une réflexion générale, sur l'heure déjà tardive et le peu de temps qui pourrait être consacré à ce point, suggère de l'aborder dans le cadre d'un GT à mettre en place.

- Il faudra travailler avec les écoles ;
- Quid des aides ? le message politique est contradictoire avec les objectifs souhaités ;
- La question est complexe : comment impliquer les associations, la commune, les familles ?
- Il faut travailler sur une information à l'utilisation rationnelle de l'énergie photovoltaïque.
 - Consommer quand les panneaux produisent ;
 - Faire évoluer les mentalités ;
- Un membre indique que des articles avaient déjà été publiés dans l'annonce de Vielsalm suite au travail d'un GT « énergie » de la CLDR. Il y a eu peu de retour.
- Il ne faut pas aller trop loin, il faut prendre un cas précis sur la commune, étudier une solution et l'appliquer.
- Il faudrait peut-être faire des réunions avec la population ?

5.2 Budget participatif - groupe de travail

Un groupe de travail s'est réuni en début d'année. Un nouvel appel à projets va être lancé par la commune à la population Salmienne. La commune compte sur la CLDR pour en parler autour d'elle ; l'objectif étant d'étendre les réponses et de ne pas les limiter à un cercle proche de la CLDR.

Les détails seront publiés dans la prochaine revue communale.

6 Divers

6.1 Week-end Wallonie Bienvenue

Faute de temps, cette intervention est postposée.

6.2 Interpellation de la CLDR

Un membre indique que les panneaux de désignation des cours d'eau installés récemment à Commanster ne correspondent pas à la toponymie utilisée par les villageois.

La réunion est clôturée à 23h00.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		***Pour les représentants du Conseil communal***	
Joseph REMACLE (Président)	Présent	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES		Anne Catherine MASSON	Présent
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)		Jacques GENNEN	
François RION	Présent	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		***Pour les représentants de la population***	
Michel BOCK	Excusé	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	Présent
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	Présent
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	Présent
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	Présent	Herman RAPIER	Présent
Guy SEVRIN	Présent	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR		Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	Présent	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART	Présent	Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 21 décembre 2018

Ordre du jour de la réunion

- Prolongation du PCDR
- Etat d'avancement du projet de la turbine hydroélectrique
- Etat d'avancement du projet de la traversée de Grand-Halleux
- Renouvellement de la CLDR
- Remise des prix de l'appel à projets citoyen

Présences

11 membres de la CLDR ; 2 membres sont excusés.

Sont également présents :

- Monsieur Philippe Gérardy, Nouvel échevin du Développement Rural
- Madame Florie Haid, en remplacement de Sarah Gathelier, agent communal
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW

Les représentants des différentes structures qui ont participé à l'appel à projets rejoindront la réunion à 20h30 en compagnie d'Elie Deblire, Bourgmestre.

1 Accueil

Le Président de la CLDR, Monsieur Joseph Remacle, remercie les personnes présentes. Il annonce une soirée plus festive avec la remise des prix de l'appel à projets lancé par la CLDR. Il informe par ailleurs que la commune a budgété des montants plus conséquents (12 000 €) pour l'année 2019 et que cet appel sera reconduit. Un groupe de travail de la CLDR devra se mettre en place pour en assurer le suivi. Il faudra notamment décider de l'augmentation de l'enveloppe des projets lauréats et/ou de l'augmentation du nombre de projets bénéficiaires.

Il ajoute que la commune a également mobilisé 26 000 euros pour la réalisation de projets du PCDR qu'il faudra encore identifier. Cette année 2019 bénéficie donc d'une enveloppe de 38 000 euros au bénéfice du développement rural et en charge de la CLDR.

Avec l'année particulière qui se termine et notamment les périodes pré et postélectorales, la CLDR n'aura pas atteint son quota minimum de 4 réunions. Mis à part le suivi des projets en cours qui seront abordés dans quelques instants, il y a peu d'évènement neufs liés au développement rural.

Il profite encore de l'audience pour présenter Philippe Gérardy, Echevin récemment institué, qui prend la charge du Développement Rural.

2 Prolongation du PCDR

Joseph Remacle se félicite de la reconduction de la validité du PCDR de Vielsalm jusqu'au 6 décembre 2023. Cette reconnaissance permettra à la commune d'introduire de nouvelles conventions auprès de la Région wallonne.

3 Etat d'avancement du projet de la turbine hydroélectrique

Jean-claude Bouillez regrette les délais de mise en œuvre d'un tel projet et se demande si un projet de ce type financé par des fonds privés ne serait pas réalisé plus rapidement? Il donne l'exemple d'une coopérative citoyenne qui réalise des projets de ce type en deux ans.

- **Michaël Hennequin comprend son point de vue mais souligne un contexte différent avec une prise en charge régionale à hauteur de 65% dans une politique de développement rural qui impose un processus.**
- **Il ajoute, tout en regrettant ces délais, que le Cahier des charges (CSC) est d'un type particulier. Il convient entre autres de s'assurer de sa parfaite validité au vu de la législation. L'élaboration de ce dernier a par conséquent nécessité de nombreuses discussions, toujours en cours par ailleurs, entre la commune, Idélux Projets Publics (qui a en charge sa rédaction), les services de la région et les services de l'union des villes et communes.**
- **Guy Sevrin reste pantois et ne comprend pas non plus ces délais.**

4 Etat d'avancement du projet de la traversée de Grand-Halleux

Joseph Remacle indique que la commune a choisi de s'associer à l'Intercommunale Idélux Projets publics pour l'élaboration du cahier spécial des charges pour l'aménagement de la traversée de Grand-Halleux.

Le PCDR étant valide, une convention peut maintenant être introduite. La procédure sera mise en place début 2019.

5 Renouvellement de la CLDR

A la suite des élections communales, la représentation politique au sein de la CLDR doit être adaptée à la nouvelle réalité.

C'est aussi l'occasion de donner un nouvel élan à la CLDR en intégrant de nouvelles têtes au sein de la CLDR. Un appel à candidatures sera lancé en début d'année prochaine.

6 Remise des prix de l'appel à projets citoyen

Le Bourgmestre et les représentants des associations qui ont participé à l'appel à projets rejoignent l'assemblée. Six candidatures ont été reçues :

- Les trésors du Pays de Salm
- Grand-Messe à la "S"
- Les bonbons ambulants
- Les bâtiments et autres constructions remarquables à Vielsalm
- Abris de pique-nique
- Clinicoeurs

Dans un premier temps, chaque association a décrit son projet à l'assemblée. Les prix ont ensuite été remis par le Bourgmestre. Les trois premiers projets remportent l'appel à projets et se partagent respectivement les prix de 4000€, 3000€ et 2000€.









La réunion est clôturée à 20h45 ; s'en est suivie la remise des prix du budget participatif et le verre de l'amitié.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	Présent	Roland ENGLEBERT	Présent
Jean-Pierre BERTIMES		Anne Catherine MASSON	Présente
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	Présente	Jacques GENNEN	
François RION	Présent	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	Présent	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	Présent
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	Excusé
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	Présent
Agnès LEGROS	Excusée	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	Présent	Herman RAPIER	
Guy SEVRIN	Présent	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR		Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	Présent	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	

- Un membre de la CLDR commente : il est nécessaire de penser le projet en intégrant toute la chaîne de transformation et de consommation. Il ne faut pas négliger les investissements humains et matériels qui peuvent être conséquents ;
 - Michel Bronlet indique qu'il est nécessaire de différencier le projet au démarrage de ce qu'il peut devenir dans un deuxième temps. C'est néanmoins un objectif à terme que produire pour la vente et la transformation (cela deviendrait une suite intéressante au projet de départ). Cela demandera d'autres investissements en temps ou d'un point de vue financier.

- Il existe également un intérêt pour les particuliers qui ne possèdent pas de potager.
- Qu'en est-il des normes de l'AFSCA ?
 - Le responsable du cynorhodon explique que pour la vente directe (après avoir obtenu une autorisation de production), il n'existe pas d'imposition particulière ; des normes sont à respecter lorsque les produits sont vendus pour être transformés avant consommation (exemple d'une utilisation par les Hautes Ardennes). Comme relevé précédemment, ce serait dans une deuxième phase. Dans un premier temps, il n'y aura pas de vente proprement dite, ce serait d'abord pour la consommation directe des Hautes Ardennes et des voisins-habitants participants au projet.
- Une visite du site sera organisée pour la CLDR au printemps.

3 Rapport de la CLDR à l'attention de la commune

Michaël Hennequin présente le point et indique que les années précédentes il était demandé aux membres de la CLDR de s'exprimer avant la réunion, la synthèse des expressions individuelles étant présentée, commentée et amendée en séance. L'année dernière, très peu de membres ayant répondu préalablement, la synthèse avait été travaillée en séance ; c'est pourquoi cette année, il propose une autre méthode pour sa réalisation.

A l'aide de post-it, chaque membre est invité à faire part des points positifs et des points négatifs de l'année qui vient de s'écouler. Au terme de ce temps de travail, chacun présente à l'assemblée un des points qu'il souhaite mettre en avant. Après un tour de table d'expression individuelle, il est prévu un tour de réaction ou l'assemblée pose ses questions, réagit, commente et débat sur les idées émises.

Sur base de ces éléments et des échanges qui ont suivis, une synthèse est présentée dans le compte-rendu de la réunion et envoyée aux membres présents pour éventuelles corrections. La synthèse étant approuvée après modifications éventuelles et par voie électronique, celle-ci sera remise à la commune pour le 1er mars.

<u>Texte proposé pour amendement aux membres de la CLDR :</u>

La CLDR se félicite de la demande de prolongation du PCDR et de la présentation au Pôle Aménagement du Territoire. Le PCDR à nouveau valide, offre de nouvelles perspectives en terme de projets à mener et de nouvelles conventions ; l'opportunité de réalisation de la traversée de Grand-Halleux est citée en exemple. Ce projet n'a toutefois pas été travaillé en 2018 et certains s'interrogent sur son état d'avancement.

Un membre regrette l'obligation de suivre l'ordre des projets ; il sera rappelé que ce n'est pas une obligation, un projet pouvant être plébiscité à la faveur d'une opportunité. La CLDR ne se prononcera d'ailleurs pas à ce stade sur les projets à 3 ans, préférant attendre l'installation souhaitée de nouveaux membres, afin de leur laisser une marge de manœuvre.

La diversité des projets du PCDR est mise en avant comme point positif, tout comme l'apport de moyens financiers.

La CLDR s'interroge sur le délai de 9 mois entre la présentation (9 mars 2018) en PAT et l'Arrêté de prolongation (6 décembre 2018).

De manière générale, la CLDR regrette les délais administratifs et les procédures, sources de démotivation et qui n'incitent pas à la participation citoyenne. Le timing est long entre la réflexion et la réalisation d'un projet. C'est le gros point négatif du processus de Développement rural. Malgré cela, la ténacité et l'engagement des membres est mise en exergue.

A ce propos, le projet relatif à la turbine et les lenteurs subies, est une fois de plus cité en exemple par la majorité des membres. Le programme de travail présenté en décembre est aussi interpelant, l'exploitation de la turbine étant envisagée pour janvier 2022 ! Un membre reste optimiste, voit les avancées et croit en l'aboutissement du projet.

Un membre n'a pas souhaité s'exprimer, ne comprenant pas l'intérêt de faire un rapport alors que les éléments qui s'y trouvent de manière récurrente ne sont pas pris en compte (l'exemple et l'incompréhension des retards administratifs est mis en avant) ; il se demande même si ce rapport est lu ! La question d'interpeller directement l'Administration par la CLDR est évoquée.

L'année 2018 a été particulière, avec d'une part un PCDR qui n'est plus valide et une impossibilité de solliciter de nouvelles conventions, et d'autre part des élections communales qui ont limité l'organisation de réunions publiques à partir du 1er juin ; certains le regrettent. Les réunions de la CLDR ont donc été peu nombreuses cette année et peu régulières.

La présentation en CLDR du travail de l'école des devoirs, qui occupe une partie de la Maison du Parc, financée en DR, a été bien appréciée. Cette maison rurale est considérée comme une belle réalisation.

La possibilité de participer à la réalisation des projets est un point positif ainsi que la formalisation du suivi de ces projets.

Certains membres se disent déconnectés de la CLDR du fait du peu de réunions. Malgré cela, le budget participatif, mis en place par un groupe de travail, a été conduit à terme. Les prix qui ont été décernés en décembre permettent d'atteindre des objectifs du PCDR par d'autres voies que simplement les projets conventionnés ; cet appel à projets lancé par la commune au travers de sa CLDR permet également une mobilisation citoyenne et favorise le développement local.

En outre, les réunions sur le PAED (plan d'action énergie durable) et la rédaction de l'outil, ouvrent des portes sur un changement positif. Certains trouvent cependant que les projets participatifs ne sont pas assez conséquents et que plus de budget pourrait lui être consacré.

Il serait intéressant de répondre à plus d'appels à projets subsidiés.

Le taux de présence pose question ; la CLDR souhaite que la clause du ROI relative aux absences consécutives à trois réunions puisse être activée et que la composition de la CLDR puisse être remaniée. A ce sujet, la faible représentativité des jeunes est regrettée. Le manque de publicité dans les écoles est une faiblesse. Il serait intéressant de travailler avec le projet didactique des écoles.

Les réunions sont instructives, constructives et conviviales. Elles sont également bien documentées et présentées. Les échanges y sont possibles et respectueux, la tolérance y est de mise et considérée comme un élément positif au même titre que le bon esprit y qui règne, malgré les procédures et les difficultés de suivi. Là encore le projet de turbine pose question. Néanmoins, certains regrettent la tendance de membres à monopoliser la parole et à aimer s'entendre parler. A ce sujet, il est demandé au Président d'intervenir davantage dans la gestion de la réunion.

Des membres de la CLDR souhaitent une meilleure communication et une meilleure information. Les vecteurs tels que le bulletin communal devraient être davantage utilisés. D'autres membres indiquent que de nombreux articles relatifs à la CLDR et aux projets du PCDR y paraissent. Néanmoins de nouveaux outils pourraient être utilisés, comme la réalisation de plaquettes sur chaque projet mis en œuvre par le biais du PCDR.